



Sainte-Luce

une Ville qui bouge !

Bulletin municipal N°18 - juin 2016



**Orientations
budgétaires** page 7

**Inauguration de l'église :
le 25 septembre** page 8

**Honneur aux
champions** page 12



Sommaire

EDITO

2

RETROSPECTIVES

3-5

Fête Patronale 2016

Carnaval 2016

Fête de la Victoire

Fête du pain

Journée de la Femme

Village Santé

Fête de la mer

Rendez-vous de la Bibliothèque

RESTEZ CONNECTÉ

6

Le site de la ville change

Les Comités de quartier

BUDGET

7

Un effort continu de bonne gestion pour agir

ZOOM sur...

8

L'Eglise

TRAVAUX

9

PRÉVENTION

9

Agir contre le Zika

PORTRAIT

10

Maurice CHOUX, 2nd Adjoint au Maire

SOCIAL

11

Une convention Territoriale Globale

ECOLE

11

Une charte pour les NAP

VIE ASSOCIATIVE

12

William, notre champion

Les activités de l'OML accessibles à tous

Réception des champions

Présentation de l'audit des associations



edito

Une ville résolument tournée vers l'avenir

Chers(es) Lucéens(es),

Vous découvrirez dans ce nouveau bulletin municipal, des réalisations, des orientations et aussi des défis à relever.

De nouveau cette année, les taux d'imposition communaux ne vont pas augmenter, et ce malgré le désengagement de l'État. C'est le choix de la majorité municipale.

Une de nos satisfactions, ce que malgré les financements en diminution du fait de la décision du gouvernement de réduire la dotation aux communes, nous parvenons tout de même à concrétiser nos projets. Les travaux de l'église sont achevés. L'amélioration et la sécurisation de la voirie communale se poursuivent. Nous assurons la mise en état des écoles et des bâtiments communaux...

Nous agissons par ailleurs pour la sécurité des lucéens. Le groupe de référents sécurité se met en place progressivement. Nous avons établi un programme de remise à niveau des bornes d'incendie.

Nous recherchons grâce à la réorganisation en cours des services municipaux, une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, et dans le même temps, l'amélioration du service rendu à la population.

Nous posons véritablement les bases d'une nouvelle dynamique communale. Nous le faisons avec vous, en toute transparence.

Le Maire, Nicaise MONROSE

Information municipale

Audience du Maire

Le maire informe la population, qu'à compter du mois d'octobre 2016, les audiences du public, sans rendez-vous, se dérouleront les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois. **Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat au 05 96 62 53 20.**



Rétrospectives

FÊTE PATRONALE DE SAINTE-LUCE

Place aux citoyens



Sainte-Luce, Solidaire & Volontaire..., et la majorité municipale affirme sa volonté de rendre visible l'action et l'engagement citoyen.

La fête patronale, c'est avant tout la fête de la population, et c'est également une occasion de se rassembler.

La municipalité de Sainte-Luce a donné rendez-vous aux Lucéens, et elle y a répondu en investissant toutes les animations prévues durant la Fête Patronale.

Sainte-Luce était en fête durant 4 jours : 4 jours de liesse et d'animation qui auront réuni tous les Lucéens, des plus jeunes aux aînés, et mis en lumière, s'il en était encore besoins, le formidable élan populaire et intergénérationnel qui fait l'identité de la ville.

Dans ce contexte, le maire et la majorité municipale ont mis à l'honneur Frantz BRISTOL, Herman SALOMON, et Michel BOLOTTE, 3 Lucéens, 3 exemples de volontariat et de combativité, que la municipalité de Sainte-Luce a souhaité récompenser.



« Le politique a trop longtemps occupé le devant de la scène ces derniers mois. Aujourd'hui c'est la Fête Patronale : Place aux citoyens ! » C'est dans ces termes que le Maire, Nicaise MONROSE, a ouvert les festivités de la Fête Patronale.



Présentation de l'audit de la vie associative

La municipalité a présenté aux responsables associatifs l'audit de la vie associative, commandé au cabinet Villard. Plus de 50 associations sont actives sur la commune. Pour la municipalité, ce diagnostic objectif jette les bases d'une nouvelle politique associative partagée avec les responsables associatifs.



Une réussite pour le carnaval 2016 organisé par le Comité Carnaval de Sainte-Luce

Après des semaines de préparatifs, le moment était très attendu par les organisateurs, les participants, les carnavaliers et la population.

Toutes les mesures avaient été prises pour que ce moment de liesse et de partage se passe dans les meilleures conditions.

Et tout a débuté par les élections de reines de la commune. Pour ensuite s'enchaîner par l'obtention de « titres royaux » : reine, mini reine et reine mère de la Martinique, du jamais vu dans une même commune !

Puis, le carnaval a envahi le bourg pour parer les rues de couleurs et de rythmes locaux. Au son des rythmes endiablés, des groupes à pied « Rafal » et de « Dynamic Carnaval », les carnavaliers ont pu se détendre, s'amuser en famille, entre amis, dans un climat d'échange et de fête. Les touristes nombreux ont pu découvrir les danses et les déguisements et participer aux traditions carnavalesques, sous le regard du vaval « Zika ».



Rétrospectives (suite)

1^{ère} édition de la Fête de la mer : renouer avec la tradition.

L'Office de tourisme de Sainte Luce et la municipalité ont célébré la mer et ses traditions dans une ambiance conviviale et festive. Un grand rendez-vous, rythmé d'animations, de rencontres, de musiques...

Très symbolique, la Fête de la mer a rendu hommage aux marins-pêcheurs en activité, mais également aux disparus. La messe, sur la place de la mairie, la procession et la bénédiction des embarcations ont été des moments forts de cette 1^{ère} édition. Le public a eu droit à un bon migannaj' de saveurs, de couleurs et d'activités.

Prenons déjà rendez-vous pour la 2nd édition en 2017.



> Le curé a procédé à la bénédiction des embarcations



> Les produits de la mer, stars de la manifestation



> Le poisson, roi des assiettes des petits chefs cuisto, qui concouraient pour le meilleur court bouillon.



> Gros succès du Village artisanal

Journée Internationale des droits de la Femme

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la municipalité et le CCAS ont organisé une soirée d'hommage à la Femme. Durant une soirée, Femmes et Hommes se sont retrouvés et ont pu échanger sur la condition féminine en mettant en valeur le combat de femmes contre une société basée sur la suprématie de l'homme. Un hommage a également été rendu à Aurélie Largen, ancienne adjointe au Maire et femme engagée, récemment disparue.



VILLAGE SANTÉ

Pour faire le point sur sa santé ou un bilan rapide de sa forme, le « Village Santé & Prévention » du CCAS de Sainte-Luce a ouvert ses portes à la Place des Fêtes.

L'objectif principal est la prévention auprès du grand public. Un événement où de nombreux professionnels ont gratuitement apporté à la population des informations en matière de santé, nutrition, sport et environnement. L'accent a été mis sur le bilan santé grâce aux nombreux ateliers proposés. Afin de sensibiliser au dépistage du cancer colorectal, un « colon géant » avait été exposé.



LA FETE DU PAIN : un événement de partage et de fête

Pendant une journée, c'est dans une atmosphère joyeuse et conviviale, ponctuée d'animations, que le pain et ses nombreuses variétés ont été mis à l'honneur, le dimanche 8 mai, sur l'Esplanade des Fêtes de Sainte-Luce, à l'initiative de la mairie de Sainte-Luce, de l'Office de Tourisme, et du CADE.

Au programme : fournils géants, vente de pain, restauration, expositions, rencontres, découvertes et dégustations pour le plus grand plaisir des gourmets, des curieux, petits et grands. Parce que le pain, c'est notre tradition !



(suite) **Rétrospectives**

TEMPS FORTS à la bibliothèque

**Dans le cadre des rendez-vous
de la bibliothèque, la municipalité
de Sainte-Luce, organise
différentes animations :**

...Rencontre avec des auteurs

M^{me} **Frantz BRISTOL**, auteure de l'ouvrage « *Wé misé pa mo* » : Ce récit est celui de la lutte de Frantz pour retrouver son autonomie de mouvement et d'action. Un soir de mars 2007, pompier volontaire, alors qu'elle intervient sur un accident de la circulation, un chauffard bouleverse sa vie.

M. **Florent PANCALDI**, auteur de « *18 ans, 3 semaines* » : Les suites tragiques d'un banal accident de moto confinent cet homme, âgé à l'époque de 18 ans, dans un cauchemar. Trois ans durant, avant qu'il puisse remarcher, avec la sensation d'avoir beaucoup perdu, mais aussi gagné.



...des animations

Lire & Dire pour le Plaisir, un spectacle, haut en couleur, mais également un grand moment de partage et de découvertes autour de textes, de chansons, avec un plateau exclusivement féminin.



Retrouvez toutes les actualités
culturelles et sportives sur le Facebook :
Mairie de Sainte-Luce.

N'hésitez pas à visiter notre page, et nous faire une
demande d'amis.



...Et pour les petits

Le conteur **Dédé DUGUET** et le musicien **Nicolas PIERREL**, ont emporté les jeunes dans l'univers de « *Ti Kako* ». Et c'est devant un public conquis que le conteur a relaté l'histoire de ce petit garçon qui a malheureusement désobéi à sa grand-mère, ce qui lui a valu d'être confronté durant la nuit à la sorcière aux six canines « *Dame Kéléman* ».



Le Voyage de Mandibule

Durant les 45 minutes de spectacle, les jeunes ont appris à dire « *Bonjour* » en plusieurs langues : en bambara, en espagnol, en portugais, en anglais... et ce n'est pas tout. Les enfants ont également chanté. Bref, un joli petit spectacle où ne se sont ennuyés ni les parents, ni les enfants !

reSteZ connecté



LA COMMUNE S'EST ENRICHIE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

« Aujourd'hui, l'accès à l'information est facilité et accéléré grâce à internet et aux réseaux sociaux. Tout va très vite. La commune de Sainte-Luce est dynamique, et nous avons souhaité nous adapter aux modes de vies actuels. La population, les entreprises, les associations... tous les acteurs de la commune ont besoin d'être connectés entre eux. C'est pour cette raison, que nous avons entièrement repensé le site internet de la ville, afin qu'il puisse répondre aux besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain. C'est en fait un coup d'accélérateur dans notre quotidien », expliquent Valérie Clairicia, l'élue à la Communication et Willy Louis Sidney, l'élue en charge des nouvelles technologies.

Ainsi, le site internet a une identité visuelle claire et personnalisée. Des rubriques ordonnées et une logique simplifiée. Plusieurs rubriques sont proposées tels que La ville, la mairie, les services & satellites, vos démarches, ou encore les infos pratiques... Sans oublier l'agenda et l'actualité. Chaque rubrique possède des sous-menus pour rentrer plus en détail dans ce que recherche l'internaute. On pourra par exemple trouver la liste des associations de la ville avec leurs coordonnées, mieux faire connaissance avec l'équipe municipale, consulter les derniers comptes rendus des conseils municipaux, la recherche étant facilitée par « mots-clés ».



SAINTE-LUCE CONNECT : une appli pour signaler les incidents de la voie publique

Une décharge sauvage, un poteau cassé, une ampoule grillée sur un lampadaire, un banc endommagé, des graffitis... Prenez une photo et signalez-le grâce à la nouvelle appli, et la Ville prendra les mesures nécessaires !

La navigation y est fluide et intuitive, adaptée au format smartphone et tablette. Sainte-Luce Connect vous permet de déclarer à la mairie tout incident sur la voie publique avec votre téléphone, de le géolocaliser automatiquement, et de joindre une photo. Les services techniques sont alors notifiés en temps réel et peuvent traiter les incidents.

« Sainte-Luce Connect », propose ainsi un nouveau lien entre l'utilisateur et la collectivité directement depuis son téléphone.

Comment faire ? Il faut au préalable télécharger l'Application « Sainte-Luce Connect », sur le Google Play ou sur l'App Store. C'est gratuit.

RECEVEZ LES ACTUALITÉS PAR SMS

L'information et l'actualité sont spontanément visibles mais l'info peut aller directement chez celui qui la désire, via l'envoi ponctuel de SMS (sur inscription). Ce site va encore évoluer. Prochainement vous pourrez recevoir l'agenda des manifestations via une newsletter mensuelle. **Pour vous inscrire, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet à l'adresse www.sainteluce.fr.**

Sainte-Luce, une ville riche de ses habitants et de ses quartiers

De nouvelles formes d'échange...

Vous êtes Lucéen et vous aimez votre ville et votre quartier ! Vous allez pouvoir partager vos idées et votre expérience sur la vie quotidienne ou sur des projets d'envergure en participant à ce dispositif indépendant vis-à-vis du pouvoir politique. Chacun participe selon ses moyens, ses disponibilités. Les Comités de Quartiers sont aussi des lieux de convivialité où les habitants se rencontrent, tissent des liens et font naître de nouvelles solidarités locales.

Pourquoi des Comités de Quartier ?

L'équipe municipale de Sainte-Luce entend développer la démocratie participative et l'expression de chacun, en favorisant une plus grande collaboration des citoyens aux décisions locales. La démocratie locale a aujourd'hui besoin de se nourrir de la participation citoyenne pour répondre aux aspirations des habitants qui revendiquent une place accrue dans le processus de la décision politique.

Ainsi, l'édilité a souhaité intégrer, à côté de la vision politique, de l'expertise technique et spécialisée des services, l'expertise d'usage des habitants et des associations des Quartiers.

Des objectifs complémentaires

- Donner son avis sur les projets :

Avec le Comité de Quartier, vous allez réfléchir sur des projets de votre quartier ou de la ville, et émettre un avis.

- Devenir force de proposition :

Vous pourrez faire des propositions pour de nouvelles initiatives et projets, pour votre quartier et les accompagner jusqu'à leur réalisation.

- Dynamiser votre quartier :

Avec le Comité, vous pourrez faire de nouvelles rencontres. Vous pourrez mobiliser autour de vous, associer vos voisins, et participer à l'organisation de moments conviviaux qui améliorent la vie des quartiers et le mieux vivre ensemble.

Comment ça marche ?

- **Qui est membre ?** Les habitants de Sainte-Luce. L'inscription peut se faire à tout moment. La participation au Comité est bénévole, volontaire et individuelle. Chaque habitant peut venir assister ou participer aux réunions.

- **Quel est le rythme de travail ?** Le Comité se réunit en fonction des projets et de la disponibilité des membres. Des réunions de rencontres avec les élus et les services de la ville sont organisées quand le Comité de quartier le demande.

Comment s'inscrire ?

> **Huit comités de quartier ont été créés :** Bellay / Monésie / Bourg et ses environs / Coteau / Corps de Garde / Bellevue Ladour / Pont Café / Délivry / Epinay / Trois-Rivières.

> **Par téléphone**, en composant le 05 96 62 53 20

Le maire remercie les nombreux citoyens qui participent aux comités de quartier et aux réunions publiques.



Le Comité de quartier de Délivry a organisé une Conférence-Débat sur le thème du cancer du sein, du cancer colorectal et du col de l'utérus.



Rassemblement de tous les Comités de quartier à la Forêt Montravail.

orientations budgétaires :

Un effort continu de bonne gestion, pour agir.



Avec ce deuxième budget de la mandature l'équipe municipale entend avancer dans la mise en œuvre de son projet. Ce nouveau budget doit composer avec des contraintes financières drastiques, conséquence de la baisse des dotations de l'Etat, toujours plus importante année après année.

Un budget 2016 ambitieux et solidaire

Les élus de Sainte-Luce se sont donnés comme objectif « de faire mieux » tout en maîtrisant les dépenses et en trouvant des marges de manœuvre. C'est un défi qui consiste à maîtriser les dépenses de fonctionnement et à poursuivre des investissements conséquents.

Le budget 2016 se veut rigoureux et ambitieux. Il intègre la finalisation d'opérations engagées comme l'église et la médiathèque et le lancement de projets inscrits au projet de ville de la majorité municipale.

En matière d'investissement, le budget prévoit la poursuite des travaux de réhabilitation et d'entretien de la voirie communale, l'amélioration du cadre de vie, l'amélioration de l'éclairage public, ou encore la poursuite des études, notamment pour les projets de la Maison pour Tous et le port de pêche de Trois Rivières, ou encore la remise en état du stade municipal.

Les élus ont également mis en priorité la poursuite des travaux de canalisation des eaux pluviales, ainsi que du programme de mise aux normes de l'accessibilité des installations municipale aux personnes à mobilité réduite.

Ce budget vise aussi à rendre la commune plus attractive et plus proche des attentes de ses habitants, avec un effort accru sur l'aménagement de l'espace urbain et la poursuite d'une ambitieuse politique d'amélioration de la circulation. Les travaux d'aménagements des entrées de bourg Est et Ouest devraient débuter au mois de juillet.

L'action sociale n'est pas en reste, avec l'ouverture programmée cette année de l'épicerie sociale et solidaire.

Dans la perspective de la réforme de la politique associative qui sortira de la concertation engagée avec les associations de la commune, le budget 2016 prévoit d'ores et déjà une augmentation des crédits disponibles pour la vie associative.

Cette année, les impôts communaux resteront inchangés

Grâce au travail de fond engagé pour maîtriser les dépenses, le budget 2016, adopté par les élus le lundi 11 avril, est porteur d'investissements et est un budget équilibré.

Le maire, Nicaise MONROSE, et le conseil municipal de Sainte-Luce, souhaitent maintenir et développer la qualité et la diversité des services proposées aux habitants, avec des taux d'impositions parmi les plus faibles de la Martinique.

• Les taux des impôts communaux n'augmentent pas à Sainte-Luce en 2016, comme en 2015 et 2014.

- Taxe d'habitation 10 %
- Taxe foncière 20,30 %
- Taxe foncière non bâti 9,49 %

Par contre, les taux d'imposition de l'Espace Sud vont augmenter

Les élus de la majorité municipale de Sainte-Luce n'ont pas suivi le vote de l'opposition et ont voté contre ces augmentations. En effet, les contribuables de l'Espace Sud verront la taxe d'habitation augmenter de 35,6%, la taxe sur le foncier bâti, de 35,6%, celle du foncier non bâti, de 35,5% et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 34,8%.



Interview de Nicaise Monrose, maire de la ville de Sainte-Luce

Pouvez-vous expliquer votre plan pour maîtriser les dépenses de gestion courante ?

Les efforts sur le train de vie courant et la rationalisation des dépenses de la Commune, entamés dès l'arrivée de la nouvelle municipalité, vont encore s'intensifier en 2016. En effet, sur la base de la réorganisation des services en cours, les contrats de prestations continuent de baisser. L'idée de la création de la régie de quartier va totalement dans ce sens.

De plus la municipalité négocie systématiquement avec les entreprises afin d'obtenir le meilleur prix.

Des économies ont été réalisées sur les frais de carburant qui ont baissé de 24% ou encore, dans la consommation d'eau, qui a baissé de près de 35%. Les dépenses pour les réceptions et pour les fêtes et cérémonies suivent la même tendance.

Nous nous attaquons à faire baisser la facture de téléphone. Il faut d'abord faire des efforts d'économie pour trouver des moyens d'action dans le budget, avant d'envisager toute augmentation d'impôt.

Et pour le personnel communal ?

La Ville s'est engagée dans une gestion rigoureuse de la masse salariale qui s'élève cette année à 56% des dépenses de fonctionnement. Compte tenu de la réduction des dotations de l'Etat, l'équipe municipale mise sur la réorganisation des services, sur l'optimisation des compétences et sur la gestion prévisionnelle des carrières. Parallèlement, l'ensemble des obligations statutaires de la collectivité vis-à-vis des salariés seront respectées.

Comment qualifieriez-vous le budget 2016 ?

Le budget 2016, de la Ville de Sainte Luce se caractérise par des réformes ambitieuses, des mesures d'optimisation et de bonne gestion. Les économies dégagées dans le compte administratif 2015, et reversées au budget primitif de 2016, permettront de financer de nouvelles actions.

La ville de Sainte-Luce, conserve donc un niveau d'autofinancement satisfaisant, un niveau d'endettement modéré et un niveau faible d'imposition des Lucéens. C'est dans ce contexte, que les élus de Sainte Luce, gèrent avec prudence, et préparent la commune, pour les années à venir.

Ambitieux, le budget 2016 poursuit la dynamique de l'action municipale au service des citoyens et cherche à apporter des réponses justes et pertinentes à leurs besoins et attentes.

ZOOM sur l'Eglise

L'inauguration de l'église rénovée ; c'est dimanche 25 septembre à 10h00.

Attendue par toute la population, l'inauguration de l'église a été précédée de la remise des clés du bâtiment, le jeudi 2 juin dernier, au Père Hippolyte, curé de la paroisse.

« Je remets aujourd'hui les clés d'un édifice rénové, qui va devenir après son aménagement par la paroisse, un lieu de culte, de prière, d'harmonie et de paix », a précisé Nicaise Monrose.

Cette étape importante s'est déroulée en présence du Père Michel Moncontour, Délégué de l'Evêque à l'immobilier, et de fidèles. Chacun a pu découvrir ou redécouvrir cette magnifique église, et apprécier le remarquable travail de restauration accompli par la municipalité de Sainte-Luce.

La ville a procédé aux exigences légales, c'est-à-dire la réception, le contrôle des travaux et a remis les clés de l'église à la paroisse de Sainte-Luce, afin d'effectuer les aménagements intérieurs.

Une véritable transformation de l'église de Sainte-Luce

C'est le fruit d'un travail de plusieurs mois qui permettra d'accueillir les fidèles dans des conditions optimales...

Conformément aux exigences des cahiers de charges, les travaux sont achevés. La satisfaction d'une belle collaboration entre la mairie et la paroisse, qui offre aujourd'hui un beau bâtiment, flambant neuf et unique.

La municipalité a souhaité offrir une capacité d'accueil en adéquation avec les besoins de la communauté catholique. Le nouveau bâtiment a une capacité de 657 places, soit 160 places supplémentaires.

Les travaux de reconstruction visent également à améliorer les conditions d'accueil et de confort de la structure. En effet, l'éclairage a été totalement revu afin d'assurer une lumière uniforme dans toute la structure et au niveau du chœur. La ventilation de l'édifice a également été totalement réétudiée.



Félix, le menuisier pédagogue, qui a réalisé les bancs de l'église



Fort d'une grande expérience de menuisier-ébéniste d'art, Félix diffuse son savoir-faire à Fabien et à Anthony. À l'aube d'une retraite méritée, Félix est un menuisier hors pair. Côté professionnel, l'homme n'a plus rien à prouver. C'est pourquoi il n'a pas hésité à répondre aux demandes respectives des « Pères » Bannais & Hippolyte, pour la réalisation des bancs de l'église.

Ce n'est pas la première commande du mobilier liturgique que réalise Félix. En effet, cet amoureux du bois a créé les fauteuils de l'Hôtel, des embouts de lecture, et même un Hôtel, mais reconnaît avec toute sa simplicité et sa ferveur, que « les bancs sont ma plus grosse commande ».

Et c'est dans la fraîcheur du quartier Epinay, que Félix, aidé de Fabien et d'Anthony, a façonné le bois et a réalisé les bancs de l'église. Et le résultat est beau, soigné, affichant un style moderne et contemporain. Les créateurs ont tout réalisé : visite sur site, échange, schéma, coupe, essaie, préparation du bois, découpe, montage, vernis... bref toutes les étapes afin de rechercher et offrir aux utilisateurs, le meilleur confort.

Transmettre sa passion

Félix et ses apprentis, travaillent les différentes pièces de bois, dans une ambiance à la fois courtoise et respectueuse. Et l'homme a ses valeurs qu'il entend dispenser aux plus jeunes. Il faut dire que depuis sa formation en 1972 au CFA de Dillon et grâce à son expérience, le professionnel a toujours su s'adapter aux situations et aux hommes. « Je les encourage à persévérer, à suivre les conseils, et à rechercher le travail bien fait », souligne Félix. Et pour réussir dans ce métier de menuisier, Félix rajoute « il faut être assidu, patient, être concentré et faire un travail de recherche ». Transmettre sa passion, l'homme sait y faire, mais pour lui sa plus grande satisfaction est la confrontation des deux générations. Des échanges, de l'écoute, des tests, des méthodes de travail, qui ont permis de sortir huit bancs par jour des ateliers.

Père Michel MONCONTOUR : Délégué de l'Evêque à l'immobilier

« La ville de Sainte-Luce est toujours propriétaire du bâtiment et a symboliquement remis les clés à l'église. Nous allons pouvoir réaliser les aménagements culturels et artistiques, et finaliser les travaux comme la sonorisation ».



Père Hippolyte : Curé de la Paroisse

« C'est un grand jour. Cette étape est importante pour nous. Nous procéderons maintenant aux aménagements comme la pose des lustres, la mise en place de la sonorisation et du système de vidéo surveillance. Bientôt sera positionné l'Hôtel du Tabernacle, qui fera près de 1,80 m de haut. Il nous reste également à poser un carbet qui servira de bureau d'accueil de proximité. Puis l'Evêque de la Martinique, Monseigneur Macaire, viendra inaugurer l'église ».



travaux

L'élargissement de l'entrée de bourg Est a débuté

Ça y est ! Après différents diagnostic et des études techniques, les travaux d'élargissement des entrées Est et Ouest, ont commencé.

Ces deux axes ont la particularité de supporter une circulation dense et des lignes de bus prioritaires. Leurs aménagements actuels ne sont plus appropriés. Le réaménagement a été pensé pour améliorer l'accès aux piétons et faciliter l'accès aux véhicules.

La sécurité routière est l'élément premier dans le projet d'aménagement des entrées Est et Ouest de la ville : mauvaise circulation, multiplication des véhicules, stationnement anarchique, voies trop étroites, posant des problèmes de visibilité et de sécurité.

L'aménagement des entrées de bourg tient également compte de l'évolution de la commune, afin de trouver un équilibre entre la qualité de vie, le développement économique et l'accroissement de la population.



L'amélioration de la voirie communale se poursuit

Selon un programme des travaux, les agents du service technique continuent à améliorer le confort de circulation de la population.

- Plus de cent mètres linéaires de voirie ont été réhabilités à la Route des Bambous.
- Au quartier Montravail, la municipalité a amélioré et sécurisé la voirie desservant la Forêt Montravail.



Création de dos-d'âne à Montravail



Réfection de la route à Montravail



Route des Bambous



Route des Bambous

prevention

AGIR CONTRE LE ZIKA

Les agents du Service Civique de la Mairie de Sainte-Luce, ont sensibilisé la population à la lutte contre les moustiques, vecteur du ZIKA.



La mobilisation de la population est essentielle pour lutter contre le moustique vecteur du ZIKA. La municipalité de Sainte-Luce se mobilise contre les moustiques et a organisé des actions de sensibilisation auprès des Lucéens.

En effet, neuf agents du Service Civique de la Ville de Sainte-Luce ont suivi une formation théorique et pratique sur les gestes qui permettent de limiter la propagation des moustiques, et sont ensuite allés à la rencontre de la population.

L'opération « Agir contre le ZIKA » vise à réduire les risques de transmission de la maladie, convaincre la population de l'importance du repérage et de la suppression systématique des eaux stagnantes ou encore faire comprendre l'efficacité des gestes individuels de la lutte contre les gîtes larvaires.

L'objectif est de provoquer auprès du grand public une prise de conscience de l'intérêt de participer activement et régulièrement aux mesures de prévention, incitant ainsi à un changement de comportement pour détruire le maximum de gîtes larvaires dans son environnement domestique.

Le guppy, un poisson prédateur de larves

Lors des visites, la municipalité et les agents ont remis des guppys à la population. Ces poissons sont des prédateurs qui dans le passé ont été introduits dans le milieu naturel pour lutter contre la prolifération des moustiques. Prédateurs naturels de larves de moustiques, ils peuvent ingérer tous les jours l'équivalent de leur poids en larve.

Les agents ont également procédé à une opération d'enlèvement d'encombrants



portrait du deuxième adjoint au Maire



Maurice CHOUX

Qui êtes-vous ?

Je suis le dernier né d'une famille de neuf enfants, originaire du quartier Monésie. J'en souris aujourd'hui, mais je me souviens qu'à l'école primaire, je ne portais pas de chaussures. En 6^{ème}, à Sainte-Luce, j'ai fait mon cycle d'observation comme on disait à l'époque, puis de la 5^{ème} à la 3^{ème} au collège de Rivière-Salée. Ensuite, j'ai intégré un lycée privé à Fort-de-France, puis le lycée Frantz Fanon de Trinité, en 1974, durant les dures années de la répression coloniale. D'ailleurs j'ai assisté aux obsèques d'« ILMANY », en février 1974, à l'époque où les forces de l'ordre tiraient à balles réelles.

Issu d'une famille de boulangers, j'ai grandi dans un fournil où le sol était en terre battue et où tout était artisanal et sans électricité : le four chauffé à bois a été fabriqué par mon père et mes frères, à l'aide de pierres de taille, taillées au marteau et au burin. Le pétrissage et le façonnage se faisaient à la main. Après l'école, je préparais les feuilles de coco à mettre sur les pains et la pâte fermentée qui servait pour le pétrissage du lendemain. Dans le fournil se mélangeait l'odeur agréable de la pâte fermentée à celle du pain sortant du four, craquant et chantant un hymne à la gloire du maître boulanger nourrissant la population.

C'est dans cette ambiance qu'est née ma passion que j'ai voulu pérenniser, en approfondissant mes connaissances à l'Institut National de la Boulangerie de Rouen.

Aujourd'hui, je suis membre de l'association des professeurs de boulangerie de France, et professeur de boulangerie au CFA de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat, où je m'occupe de jeunes en phase d'insertion et d'adultes en reconversion. Ancien chef d'entreprise, et ancien élu à la Chambre des métiers, j'accompagne tout ce petit monde...

Comment voyez-vous l'avenir de Sainte-Luce ?

La commune de Sainte-Luce a besoin d'un contexte politique apaisé, afin de faire émerger des initiatives sportives, culturelles, économiques et solidaires. Ma délégation à la vie associative me permet de rencontrer des jeunes et des adultes, acteurs de la vie associative. Et je constate tous les jours de la richesse de notre tissu associatif, et je souhaiterais développer un vrai « liannaj » pour favoriser la transmission des savoirs.

La baie de Sainte-Luce possède un véritable potentiel. Et un de mes souhaits, est de l'animer, dans le respect des fonds marins. C'est pour cette raison, que je soutiens le projet « WALIWA, l'Aire Marine Gérée de Sainte-Luce ». En matière d'infrastructure, la commune de Sainte-Luce doit posséder un centre nautique qui sera le point de jonction d'activités sportives, culturelles... liés à l'exploitation marine et côtière.

La terre n'est pas en reste, et, en premier

lieu, nous encourageons les jardins créoles, pour alimenter le marché local et l'agro tourisme. Nos commerces de proximité assurent l'animation et la vie de la ville. Par conséquent, ils ne doivent pas disparaître.

Cette vision de la commune et la concrétisation du projet doivent se faire dans un esprit citoyen et solidaire, avec, au centre de tout, « la convivialité » qui nous permettra cultiver le « *Vivre ensemble* ».

Un message ?

Saint Exupéry disait « *La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre, mais collaborer, elle s'assemble et devient temple* ». Sainte-Luce est notre temple. Lucéens, Lucéennes, mon message est de faire notre possible pour arriver à une union que j'ose qualifier de « Sacrée », afin de vivre dans une vraie éducation qui est le développement harmonieux de toutes les facultés : physiques, mentales et spirituelles :

- Jeunes, je vous fais confiance : suivez les bons exemples.
- Adultes, je vous fais confiance : Occupez-vous des plus jeunes, car il vous sera demandé « *Où est le troupeau, qui t'avait été donné !* »

Expression de l'opposition

POUR LE VRAI CHANGEMENT

Les chantiers municipaux s'éternisent et cela coute cher aux contribuables.

Pour l'église, les 18 mois de travaux prévus initialement sont passés à 5 ans. Pour la médiathèque, les 14 mois dépasseront la barre des 6 ans.

Au budget, le montant des travaux restant à réaliser s'élève à plusieurs millions d'euros.

Pourtant, des recettes disponibles en 2015 n'ont pas été utilisées. Or, tout chantier au ralenti engendre des dépenses supplémentaires dues à l'augmentation du coût des matériaux et de la main d'œuvre.

Une telle gestion conduit au gaspillage !

Régulièrement, notre groupe « *Sainte-Luce Ansanm Ansanm*

» intervient pour tirer la sonnette d'alarme.

Sur le plan humain, nous regrettons que seule une minorité des agents municipaux répondant aux conditions d'avancement ait pu obtenir une promotion. Cette pratique est discriminatoire !

A l'image de la mutualisation des moyens mis en place dans les communes par les services d'incendie et de secours, nous constatons avec satisfaction que le SICSMS poursuit, contre vents et marées, les travaux d'assainissement de Sainte-Luce.

*Nous restons à la disposition
des Lucéens pour une meilleure information.*

Une Convention Territoriale Globale, pour un projet social et familial partagé

Nicaise MONROSE, le maire de Sainte-Luce, Messieurs Éric PICOT, Président du Conseil d'Administration de la CAF, et Marcel MANGATTALE, Directeur Général de la CAF, ont conventionné leurs engagements le jeudi 24 mars, à la Mairie de Sainte-Luce, dans le cadre de la signature de la CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG).



La municipalité et la CAF, sont des acteurs majeurs de la solidarité sur le territoire de la commune. La signature de la CTG permet de renforcer la complémentarité entre la municipalité et la CAF dans l'objectif d'une meilleure efficacité dans la mise en place des actions de solidarité.

Qu'est ce qu'une convention territoriale globale ?

La CTG est un nouveau type de convention entre les Caf et les collectivités territoriales. Elle vise à renforcer la territorialisation des politiques familiales et sociales portées par la Caf. Il s'agit d'une convention pluriannuelle et transversale, qui concerne l'ensemble du champ d'intervention de la Caf, tant au niveau des prestations que pour des interventions sociales et des aides financières collectives. La CTG prend également en compte, les compétences de la collectivité entrant dans le partenariat avec la Caf : petite enfance, jeunesse, accès aux droits, logement, citoyenneté, etc. La CTG

n'est pas une convention de financement, mais une convention créant un cadre politique de référence pour le partenariat de la Caf et de la collectivité.

Pourquoi une CTG ?

La CTG renforce le partenariat entre les deux acteurs et permet de passer à un partenariat global et transversal.

La démarche s'articule en plusieurs phases :

- Une phase de diagnostic, qui a permis d'analyser et d'identifier les problèmes de la commune et de ses habitants. Cette phase permet de faire émerger des priorités et des objectifs communs
- Une phase d'élaboration d'un plan d'action visant à répondre aux problématiques. Des groupes de travail thématiques sont constitués et permettent aux professionnels de la Caf et de la collectivité d'échanger, pour définir le contenu des actions à mettre en place sur la période de la convention
- Une phase de suivi et d'évaluation pour s'assurer de la mise en œuvre des actions.

Quels sont les axes d'interventions, qui sont retenus par la commune de Sainte-Luce ?

Cinq axes d'intervention prioritaires :

- La petite enfance
- Précarité, insertion et égalité des chances
- Jeunesse

- Parentalité
- Animation et vie sociale.

La CTG engage la Ville et la CAF, à mobiliser des moyens humains et matériels, afin de réaliser et de mettre en application la convention. D'ailleurs, un Comité de pilotage, composé de membres de la CAF, et de la Ville de Sainte-Luce, a été créé, afin d'assurer le suivi de la réalisation des objectifs, et l'évaluation de la convention.

Quelques actions soutenues dans le cadre de la CTG :

- Lutter contre la précarité et favoriser l'insertion grâce à l'aide alimentaire,
- Mettre en place une épicerie sociale,
- Faciliter et favoriser le jeu et l'exercice physique chez l'enfant sur le temps des activités Périscolaires,
- Animer les aires de jeux et espaces communs des logements sociaux et autres cités,
- Développer le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents), le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et des services au sein d'une maison de la famille,
- Redynamiser le quartier de « Trois Rivières ».

ecole

A Sainte-Luce, les nouvelles activités périscolaires concernent un nombre important d'enfants et contribuent à leur épanouissement

La municipalité, le rectorat, les directeurs d'école et le CADE ont signé une charte visant une meilleure articulation des acteurs des NAP, des activités et des dispositifs, au bénéfice des élèves. L'organisation des temps périscolaires constitue un enjeu éducatif important, complémentaire de celui de l'école. La convention signée par les acteurs a pour intérêt de proposer à chaque enfant la possibilité de s'épanouir, tout en contribuant à la réussite de son parcours éducatif et à son intégration dans la société.

Ainsi les acteurs qui participent à l'encadrement et à la mise en œuvre des activités des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ont réfléchi à une meilleure coordination du PEDT (Projet Educatif Territorial) et son articulation avec le projet d'école.

Avis...

Jacqueline JULIEN,
Inspectrice de la circonscription Sud

La convention signée entre la municipalité et l'Education Nationale donne un cadre général qui vise à améliorer le partenariat déjà efficace, dans le but d'assurer une sécurité optimale des NAP. Il traduit un contenu partagé et discuté, articulé autour des besoins des élèves, dans un objectif de réussite éducative de ces derniers, de les rendre heureux et surtout capables de faire face aux responsabilités de la société d'aujourd'hui.



Luce GABOURG, Directrice du CADE

Cette signature est une plus value dans la mise en place des NAP en général, dans la relation scolaire et péri éducative. En effet, la mairie, les écoles et le CADE sont partenaires dans le fonctionnement, mais également dans la pédagogie dispensée. On applique donc une méthodologie de détournement, c'est-à-dire un autre moyen d'apprendre, en relation avec les enseignants et les directeurs d'école, afin de conforter les apprentissages des élèves, même de manière individuelle. Il s'agit d'adapter les activités NAP aux apprentissages scolaires, bénéfiques aux enfants.



Vie associative

Réception des Champions sportifs

C'est dans un esprit convivial et festif que le Maire et le Conseil Municipal de Sainte-Luce ont honoré les champions sportifs 2016 pour leurs performances.



En individuel ...

- **Samuel DELEPINE**, Champion de Tennis de table. Ce jeune de 18 ans de l'Espoir Tennis de Table a défait en finale, Nicolas POIRET, double champion en titre.
- **Thierry SAINT-LOUIS**, Champion UFOLEP cyclisme, avec l'Espoir Cyclisme de Sainte-Luce.

...et en collectif

- En football : Champion de première division senior pour l'Espoir de Sainte-Luce et qui accède à la Promotion d'Honneur.
- En volley-Ball, un beau palmarès pour les séniors féminines : Vainqueur Challenge de la ligue, Vainqueur Coupe de Martinique, Vainqueur Championnat de Martinique, Vainqueur Championnat Antilles-Guyane, Vice-Championne des DOM-TOM, 6^{ème} du championnat nationale 3.



Daniel Jean sur la plus haute marche du podium national

Le Martiniquais Daniel Jean a remporté l'or le 14 mai 2016 à Lyon au Championnat de France Juniors. A 19 ans, le Lucéen Daniel Jean membre de l'OM Judo, qui a débuté au Squal club de Sainte-Luce, a conquis le public par son judo magique en remportant ce titre national. Quasiment invaincu au national depuis le début de la saison, avec ses victoires à Aix et Epinay-sous-Sénart, vainqueur à Eindhoven, 3^{ème} à Athènes et 5^{ème} à Saint-Petersbourg, cet étudiant en école d'ingénieur rejoindra l'INSEP à la rentrée.

William, notre champion



« C'était son rêve : intégrer le pôle espoir France ». Et depuis cette rentrée, c'est devenu une réalité pour le jeune volleyeur lucéen, William. Meilleur joueur M15 de la dernière saison, âgé de 15 ans, cet amoureux du volley-ball, issu de l'Espoir de Sainte-Luce a été repéré pour ses qualités sportives et son abnégation. Grace au soutien de son club, de ses parents ...du CCAS, de la majorité municipale, de la mairie de Sainte-Luce, on lui souhaite de poursuivre son rêve, et de réussir dans son parcours d'excellence sportive.

Graines de Champions

> **Volley** : Champion de la Martinique **M15** garçons, pour la section volley-Ball de l'Espoir.

> **Judo** : La saison pour la section judo du Squal club a été marquée par de nombreux podiums et bon résultats régionaux, interrégionaux et internationaux.

Lara HIEU FILET : Championne de Martinique Cadettes, médaille d'or au tournoi international de Barbade et vice Antilles Guyane Cadettes chez les moins de 57 kg.

Clarisse PHAROSE : Championne de la Martinique Minimes, 2 médailles d'or au tournoi international de Barbade et sélectionnée en équipe de Martinique Minime pour la Coupe de France chez les plus de 70 kg.

> **Gymnastique Rythmique** : bons résultats de la Gymnastique Rythmique, pour les sections du Melting Sport 972, et de l'Office Municipal Lucéen.



SAINTE LUCE CONNECT :

Une solution pour signaler les incidents de la voie publique

Sainte-Luce, une ville qui bouge

Mairie de Sainte-Luce - Rue Schœlcher - 97228 Sainte-Luce

Téléphone : 05 96 62 50 01 - Télécopie : 05 96 62 30 15

Site : www.sainteluce.fr

E.mail : bienvenue@mairie-sainte-luce.fr / communication@mairie-sainte-luce.fr



Directeur de publication : **Nicaise MONROSE**

Rédaction-photos : **Service Communication**

Réalisation-impression : **Caraib Ediprint**

Edition N° 18 - juin 2016